Argenteuil : un élu UMP appelle au boycott de Quick

24/02/2010 à 19h12

Indignation sincère ou coup de pub politique ? Charles Aslangul, jeune élu UMP du Val-de-Marne, a revendiqué le collage d'affiches hostiles aux hamburgers halal sur le fast-food d'Argenteuil. Il précise qu'il agissait comme président d'une association apolitique nommée «*L'Ordre républicain*».

Sur les vitrines du Quick d'Argenteuil, il ne reste plus aucune trace de cette opération coup de poing. Ces «défenseurs des valeurs de la République» – comme ils se font appeler – ont placardé des affiches sauvages sur les façades des Quick d'Argenteuil et de Villiers-sur-Marne (Val-de-Marne).
*«**Que du halal? Non merci!**» pouvait-on lire, entre autres, sur ces petits posters.*
Depuis le mois de décembre en effet, ce fast-food d'Argenteuil, comme plusieurs autres en France, expérimente le halal dans tous ses hamburgers. « Le tout-halal n'est pas acceptable, justifie Charles Aslangul. C'est antirépublicain et discriminatoire. Le profit ne doit pas être à l'origine de la violation des valeurs de la République française », avance-t-il même.
Le militant, qui explique être soutenus par un peu plus de 2500 sympathisants, appelle au boycott de l'enseigne de restauration rapide. «Il ne s'agit en aucun cas de stigmatiser l'islam», prend-il soin d'ajouter.

A Argenteuil, cet affichage sauvage ainsi que la polémique engendrée par le Quick halal divise les habitants. «Je ne vois pas ce que ça change pour les non-musulmans. Avant, nous on ne pouvait pas aller au Quick, sinon on y mangeait que des

fish (NDLR : sandwich au poisson). ***Ce n'était pas une forme de discrimination ça?*** *» interroge Aziza, un brin agacée. «Si ça gêne les gens de manger du halal, ils n'ont qu'à aller au McDo», tranche Amel. Sandra, 40 ans, n'est pas d'accord. « Avant, j'allais régulièrement au Quick avec mes deux filles. On aimait ces petits moments de famille, mais depuis que les sandwichs sont halal, nous n'y allons plus du tout. Ce qui me dérange, c'est qu'on ne nous laisse plus de choix. C'est de la discrimination», assène–telle. (…)*

Une plainte a été déposée par l'enseigne *lundi après-midi pour les collages nocturnes. La direction assure tout de même que «****le test du Quick halal*** *dans les huit restaurants de France va continuer dans les mêmes conditions qu'avant».*

Source : Le Parisien